



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) ↗

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____ / ____ / ____ - ____ - ____

Dossier complet le : ____ / ____ / ____ - ____ - ____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Opération d'aménagement sur le site intitulé "Mulhouse III", porté en régie par la collectivité

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Mairie du Havre

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 1 7 6 0 3 5 1 3 0 0 0 1 1

collectivité territoriale

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

GAIRARD

Stéphanie

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement b) Opérations d'aménagement	Le site offre une surface d'environ 2,3 ha. Le programme prévoit environ 24 500 m ² de surface de plancher à développer.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

opération d'aménagement du site "Mulhouse III" :

- opération localisée dans les quartiers sud de la ville
- surface du site : environ 2,3 ha
- surface de plancher à développer : environ 24 500 m² SDP
- programme prévisionnel : résidentiel, environ 400 logements collectifs
- travaux de démolition prévus
- réalisation d'espaces publics

4.2 Objectifs du projet

Le secteur d'études fait l'objet de nombreux objectifs :

- A l'échelle de la ville : « intensifier » la ville via une nouvelle offre de logements le long de la nouvelle ligne C – branche SUD du tramway
- A l'échelle du quartier Arcole Brindeau : penser la connexion au cœur du quartier Brindeau (maison municipale, bibliothèque, collège, ...) via les mobilités douces (aménagement de trottoirs sécurisés) axe cyclable nord-sud et le prolongement de commerces et services en RdC sur la rue Brindeau et / ou sur le parvis du tramway
- A l'échelle du périmètre de l'opération :
 - o Proposer une programmation à dominante résidentielle et travailler sur la qualité du logement et le parcours résidentiel
 - o Intégration paysagère : travailler sur les perméabilités du tènement nord-sud et est-ouest avec la mise en valeur des perspectives
 - o Répondre aux contraintes réglementaires (documents de planification, gestion du stationnement, Plan de Prévention du Risque Littoral, etc...) et participer à la transition écologique du territoire

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase de travaux sera suivie par un maître d'œuvre, auquel la ville confiera l'ensemble des missions indiquées dans la loi MOP.

Une phase d'étude (AVP / PRO) permettra de définir les lots à bâtir et les espaces publics à aménager pour faciliter les mobilités douces et le confort des usagers.

Une phase de travaux, sous maîtrise d'ouvrage ville du Havre sera ensuite confiée à des entreprises pour la réalisation des espaces publics.

En parallèle, la ville du Havre commercialisera les lots à bâtir sur la base de prescriptions urbaines, architecturales, paysagères et environnementales.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les espaces publics créés seront remis aux gestionnaires du domaine public (ville du Havre et communauté urbaine Le Havre Seine Métropole).

Les lots vendus seront soumis au régime privé.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

(i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une procédure de lotissement, avec le dépôt d'une demande de permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- EI 0014 – environ 4 716 m ² - EI 0016 – environ 3 441 m ² - EI 0019 – environ 1 835 m ² - EI 0021 partiel – environ 3 600 m ² - EI 0015 partiel – environ 9 070 m ²	périmètre de l'opération : environ 2,3 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 20 Voie : Rue de Mulhouse

Lieu-dit : _____

Localité : LE HAVRE

Code postal : 7 6 6 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonées géographiques^[1]

Long. : 0 ____ ° ____ ' ____ " Lat. : 4 ____ ° ____ ' ____ " 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ____ ° ____ ' ____ " Lat. : ____ ° ____ ' ____ "

Point de d'arrivée : Long. : ____ ° ____ ' ____ " Lat. : ____ ° ____ ' ____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU communal, approuvé le 19 décembre 2019, modifié le 30 septembre 2021
zonage auquel le projet est soumis : UCa

(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur d'étude ne se situe pas au sein d'une ZNIEFF de type I ou II. La ZNIEFF marine de type II la plus proche se situe à plus de 1 km du secteur et la ZNIEFF marines de type I est à plus de 2 km.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Havre est une commune littoral de la région Normandie . Le secteur d'étude se situe à plus de 2 km de la côte (Manche)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur d'études ne se situe pas au sein des zones citées. La réserve naturelle Nationale de l'Estuaire de la Seine se situe à environ 3 km du secteur d'étude.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) Etat dans la Seine-Maritime a été approuvé le 16 janvier 2015. La commune du Havre est concernée par la N282 (à environ 4 km du secteur d'étude), la voie ferrée (à environ 1 km du secteur d'étude) et l'aéroport (à environ 5 km de l'étude) comme voies et équipements bruyants impactants. Pas d'impact au regard de la distance.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe hors du cœur et de la zone tampon du périmètre UNESCO du Havre.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon l'application CARMEN (DREAL), la zone humide la plus proche est le canal du Havre, à environ 1 km du secteur d'étude.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Havre est soumis au plan de prévention du risque littoral.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas réputé pollué. Aucun site CASIAS n'est recensé. Une étude des sols sera néanmoins menée.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur d'étude est compris dans la masse d'eau souterraine " Parties captives des nappes de l'Albien et du Néocomien", identifiée comme zone de répartition des eaux du bassin Seine-Normandie
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur d'étude ne se situe pas au sein d'un site Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche se situe à environ 4 km du secteur d'étude. Il s'agit de la ZPS "Estuaire et marais de la Basse Seine".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, le projet engendrera des prélèvements d'eau, sur le réseau d'eau potable de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, à travers la construction de nouveaux logements collectifs.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est un aménagement de surface (aucun parking souterrain n'est prévu) et ne nécessitera donc pas d'interventions en profondeur susceptibles de modifier l'écoulement des eaux souterraines. Les seuls travaux dans le sol concerneront la pose et le renouvellement des réseaux à une profondeur réglementaire environ 80 à 90 cm du niveau du terrain naturel. Et la réalisation des fondations des bâtiments.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les excédents de matériaux seront liés aux travaux de démolition. Ils seront évacués et traités si nécessaire selon les filières spécifiques.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consommera des matériaux de construction (nouveaux aménagements urbains et nouvelles constructions).
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans un secteur déjà urbanisé. Il est prévu de réduire l'artificialisation des sols et de renforcer la biodiversité en aménageant de nouveaux espaces végétalisés.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne s'implante pas au sein d'un site Natura 2000 et le site Natura 2000 le plus proche se situe à plus de 4 km du secteur d'étude.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans le périmètre de risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	inondation - risques côtiers - mouvements de terrain retrait / gonflement des argiles : modéré séisme : faible radon : faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'aménagement a vocation à accueillir, à terme, de nouveaux habitants (environ 400 logements collectifs). Le site vera le nombre de déplacements de particuliers augmenter.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera source de nuisance sonore lors de la phase chantier, lié au fonctionnement des engins.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas source de nuisances olfactives.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de vibration dans sa phase d'exploitation et ne sera pas concerné par des vibrations. Il est probable cependant que les engins de chantiers soient source de vibrations en phase travaux. L'impact sera temporaire et limité
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans un contexte urbain déjà concerné par une ambiance lumineuse existante (voies, habitations, activités, etc.). Les nouvelles installations lumineuses du projet auront peu d'impacts sur le contexte lumineux et respecteront les normes en vigueur.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets engendrés par le projet seront principalement liés : - en phase chantier : aux poussières et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) des engins de chantier; - en phase Exploitation : aux émissions de GES liés aux trafics (déjà existant) et aux logements construits
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'entraînera pas d'augmentation des eaux de ruissellement, dans la mesure où les surfaces imperméables seront réduites par rapport à l'existant.
	Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera la production d'effluents, qui seront pris en charge par le réseau d'assainissement de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'entraînera pas la production de nouveaux déchets, dangereux ou non dangereux.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera une modification relative du paysage urbain en renforçant la place des espaces verts et en limitant l'impact des véhicules automobiles (stationnement, circulation).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- réalisation de logements collectifs - amélioration des continuités piétonnes et cyclables, ce qui va engendrer des modifications de circulation automobile - développement des usages récréatifs grâce à l'aménagement d'espaces paysagers

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans la mesure où le projet vise à limiter l'impact des aménagements dans un tissu déjà urbanisé (renforcement des mobilités douces, réduction des surfaces imperméables, végétalisation de l'espace public...), il ne semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

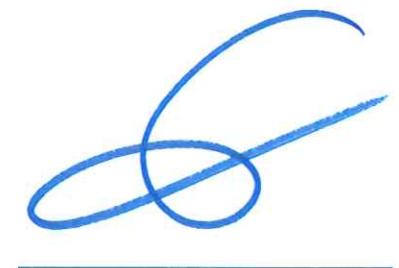
Nom GASTINNE

Prénom Jean-Baptiste

Qualité du signataire 1^e Adjoint à la Ville du Havre

À LE HAVRE

Fait le 25/03/2024



Signature du (des) demandeur(s)

